

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 03 Juillet 2019

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° DO-19-1065\A-R1/1

Délivré en extension au Procès-Verbal DO-19-1065\A-R1 valable jusqu'au 03 Juillet 2024

Matériau présenté par: Indetex S.A
Rue du Mont Gallois, 58
7700 MOUSCRON
Belgique

Référence commerciale: SERENITY / Salerno

Description sommaire : Rideau occultant 100% polyester ignifugé dans la masse présentant une face floquée blanche et une face tissée colorée.
Face exposée : Deux faces
Application : Bâtiment Français
Epaisseur nominale totale : 0.6 mm.
Masse surfacique : 0.43 kg/m².
Coloris présentés : 011 Black Ash (Noir)
002 Pearl Grey (Gris foncé)
016 Moon Rock (Gris clair)
Coloris validés : Tous

Classement :

M1

Durabilité du classement : Non limitée à priori

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

A Bruay-la-Buissière, le 23/07/2020

Signé

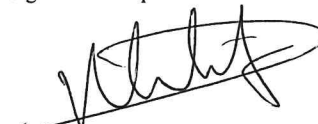
Signature de la personne ayant réalisé le classement



Thomas TURF
Ingénieur praticien

Approuvé

Signature de la personne autorisant le présent rapport



Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH
Skander KHELIFI
Responsable technique